

Chapitre 2 : La répartition et la redistribution des revenus.

I- Approche de la répartition

Nous avons vu précédemment que la valeur ajoutée est répartie entre les différents agents économiques participant à l'activité économique. En effet, chaque agent est rémunéré par sa contribution à la création de la richesse ; il perçoit donc un **revenu primaire**. On appelle cette répartition, la **répartition primaire** des revenus.

Les impôts et les cotisations, prélevés sur les revenus primaires, sont redistribués sous forme de transferts sociaux (prestations sociales, services collectifs gratuits). On appelle ce mécanisme, la **répartition secondaire** des revenus.

II- La répartition primaire des revenus

Généralement, on distingue deux types de revenus primaires : les revenus du travail (principalement le salaire) et les revenus de la propriété.

A- Revenu du travail : salaire

1- Définition

Le salaire est un revenu perçu par une personne (le salarié) en contrepartie d'un travail effectué pour le compte d'autrui (l'employeur) en vertu d'un contrat de travail.

2- Détermination du salaire net

$$\text{Salaire net} = \text{salaire de base} + \text{compléments de salaire} + \text{revenus de transfert} - \text{retenus sur salaire}$$

• **Le salaire de base** est déterminé selon deux procédés : le salaire au temps (nombre d'heures travaillées multiplié par le salaire horaire) et le salaire en fonction de l'activité (commissions, salaire à la tâche, salaire à la pièce, etc.).

• **Les compléments de salaire** : ce sont les primes et les indemnités imputées au salaire (prime d'ancienneté, prime de rendement, etc.).

• **Les retenus sur salaire** : il s'agit de l'impôt sur le revenu (IR) et les cotisations sociales (ex. CNSS).

• **Les revenus de transfert** : il s'agit des allocations et des revenus sociaux.

Remarque : en prenant en considération l'évolution du niveau général des prix (inflation), on peut distinguer le **salaire nominal** (c'est le salaire perçu par le salarié et qui figure sur son attestation de salaire) et le **salaire réel** (c'est le pouvoir d'achat du salaire, ou la quantité de biens et services que le salaire nominal permet d'acheter).
$$\text{Salaire réel} = \frac{\text{salaire nominal}}{1 + \text{taux d'inflation}}$$

3- La formation du salaire

Le niveau du salaire dépend des facteurs suivants :

• L'action de l'Etat : la fixation réglementaire du salaire minimal (SMAG : salaire minimum agricole garanti, SMIG : salaire minimum interprofessionnel garanti ; pratiqué dans le commerce, l'industrie et les services).

• La situation du marché du travail : le salaire dépend de la loi de l'offre et la demande. L'offre du travail émane de la population active et la demande provient essentiellement des entreprises.

- L'action syndicale : les syndicats défendent les intérêts des salariés. Ils peuvent revendiquer des augmentations de salaires.

B- Revenus de propriété

1. Définition

Il s'agit des revenus issus du patrimoine financier et non financier.

2. Typologie

- Les revenus du patrimoine financier (capital) : dividendes (actions), intérêts (obligations, placements à terme), etc.
- Les revenus du patrimoine non financier : loyers (immobilier), fermage (terrains agricoles), redevances (brevets, franchises), etc.

Remarque : il existe aussi des revenus mixtes. Ce sont des revenus qui proviennent à la fois du travail et de la propriété. Exemples : revenus de l'entrepreneur individuel, honoraires pour les professions libérales (avocats, médecins, etc.).

III- La répartition secondaire des revenus : la redistribution

1. Les finalités de la redistribution des revenus

- Corriger les écarts de revenus : il s'agit de relever des revenus (et d'en baisser d'autres). On prélève pour certains pour aider d'autres.
- Mettre à la disposition de tous les citoyens des biens et des services gratuits ou quasi-gratuits (enseignement, santé, etc.).
- Reporter des ressources dans le temps. Ex. la retraite.
- Faire face à des risques : le système redistributif fonctionne comme une assurance collective contre les risques économiques et sociaux (maladies, chômage, etc.).

2. Les revenus de transfert

Généralement, on distingue deux catégories de transferts :

- Les transferts économiques, versés pour améliorer la situation économique et financière des agents. Ex. services publics, subventions aux entreprises, etc.
- Les transferts sociaux, versés afin de réduire le coût de certains risques particuliers supportés par les ménages. Il s'agit des prestations sociales (allocations, pensions de retraite, assurance maladie, etc.).

Ces transferts sont réalisés par le budget de l'Etat ou par celui des organismes sociaux.